

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE1274

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 23

Modifier ainsi l'alinéa 69 :

1° Substituer aux mots :

« aux fonctions exercées »,

les mots :

« à l'exercice » ;

2° En conséquence, supprimer les mots :

« à exercer ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.